



Conseil Fusion-Acquisition



Conseil Dette



Conseil Stratégique

ANALYSE DES RÉSULTATS

AO Solaire sur bâtiments – Tranche 4

Toitures Photovoltaïques 100 – 8 000 kWc

20 avril 2018

CONTEXTE

Le mécanisme d'appel d'offres solaire sur bâtiments portant sur les installations de puissance comprise entre 100 kWc et 8 MWc (situées en France métropolitaine) a été mis en place en 2016 par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Ce mécanisme vise à atteindre les objectifs de puissance installée fixés par le ministère en accordant des tarifs d'achat de l'électricité pouvant être supérieurs au tarif règlementé hors appel d'offres. La nouveauté de cet appel d'offre réside dans le fait que la famille 1 (50% du volume à attribuer) est éligible au contrat d'achat, tandis que la famille 2 (50%) est éligible au complément de rémunération. Le tarif moyen décerné aux lauréats est donc un bon indicateur de l'état du marché, tant du point de vue du coût de revient des installations que pour étudier l'intensité de la concurrence.

L'appel d'offres CRE 4 est réparti en 9 périodes réparties entre 2017 et 2019. Nous analysons ici **les résultats de la tranche 4 de l'AO CRE 4**, publiés le **19 avril 2018**.

PÉRIMÈTRE DE CET AO

- ✓ Puissance **100 – 8 000 kWc**
- ✓ Type **Toitures photovoltaïques**
(bâtiments, serres, hangars agricoles & ombrières)
- ✓ Notation : **prix (70 pts) + impact carbone (30 pts)**

TARIFICATION

- ✓ La **famille 1** (installations de puissance comprise entre 100 kWc et 500 kWc) a bénéficié du mécanisme de contrat d'achat.
- ✓ La **famille 2** (installations de puissance comprise entre 500 kWc et 8 MWc) a, quant à elle, bénéficié du complément de rémunération.
- ✓ Le valorisation moyenne de l'électricité représente donc une moyenne entre contrat d'achat et complément de rémunération.

DONNÉES CLÉS – AO SOLAIRE SUR BÂTIMENTS – TRANCHE 4

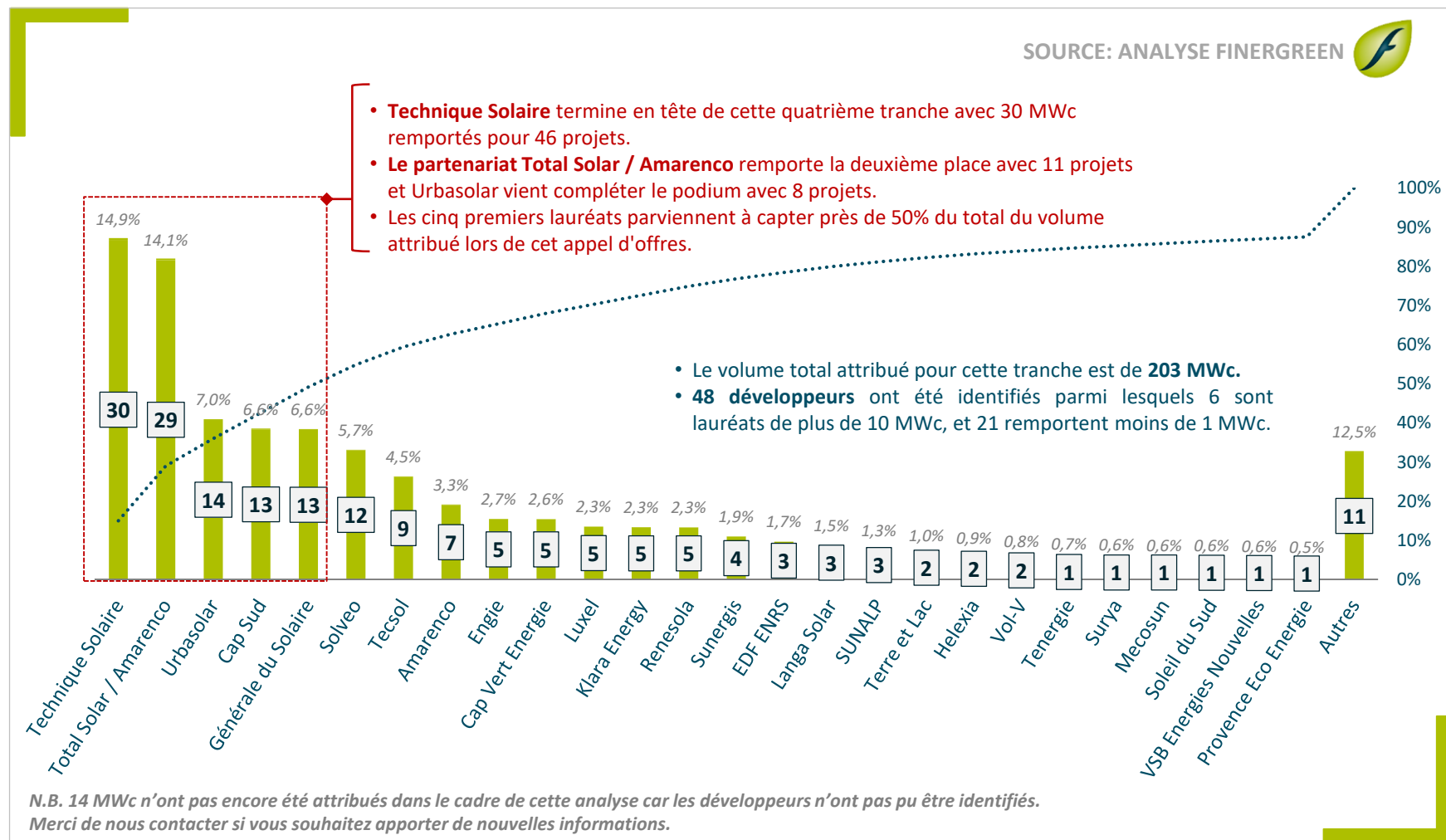
- ✓ Puissance attribuée **203 MWc**
 - ✓ Famille 1 102 MWc
 - ✓ Famille 2 101 MWc
- ✓ Nombre de lauréats **392 projets**
- ✓ Valorisation moyenne **80,8 €/MWh**
- ✓ Prix plancher fixés par le cahier des charges
 - ✓ Famille 1 84 €/MWh
 - ✓ Famille 2 76 €/MWh
- ✓ Date limite dépôt des candidatures **09/03/2018**



LAURÉATS AO SOLAIRE SUR BÂTIMENTS – TRANCHE 4

PUISSANCE À INSTALLER PAR DÉVELOPPEUR

✓ Résultats publiés le 20 avril 2018



Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.



CRE 4.4 – CLASSEMENT PAR FAMILLE

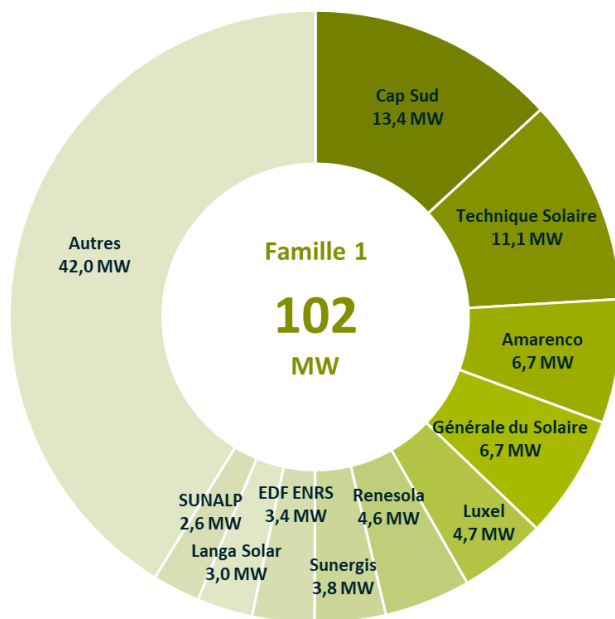
PUISSANCE À INSTALLER PAR DÉVELOPPEUR

✓ Résultats publiés le 20 avril 2018

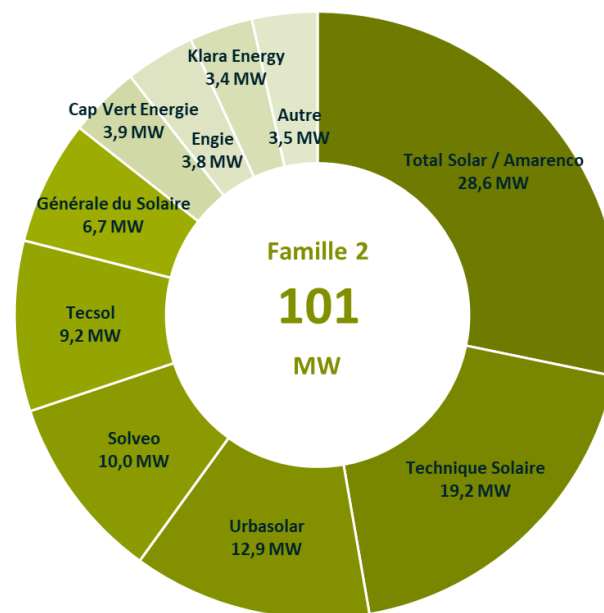
SOURCE: ANALYSE FINERGREEN



FAMILLE 1 (100-500 kWc)



FAMILLE 2 (500-8000 kWc)



N.B. 14 MWc n'ont pas encore été attribués dans le cadre de cette analyse car les développeurs n'ont pas pu être identifiés.
Merci de nous contacter si vous souhaitez apporter de nouvelles informations.

Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.

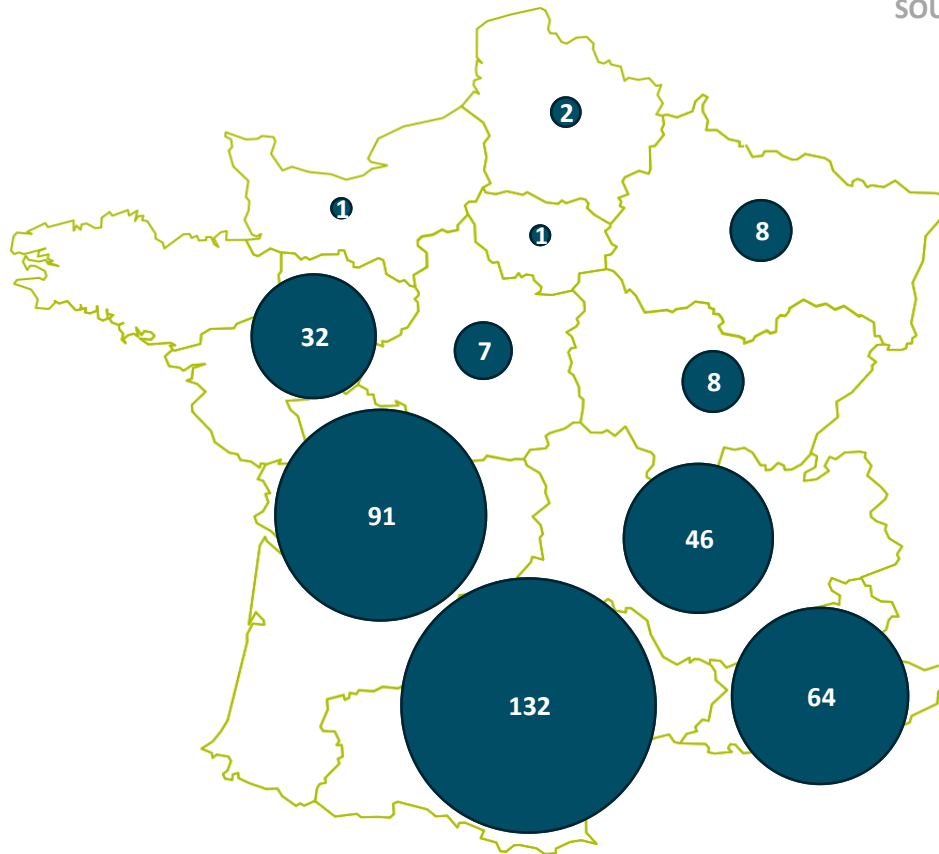


CRE 4.4 – REPARTITION GEOGRAPHIQUE

NOMBRE DE PROJETS PAR REGION

✓ Résultats publiés le 20 avril 2018

SOURCE: ANALYSE FINERGREEN



CONTACTS

FINERGREEN France

96 boulevard Diderot
75012 Paris

Damien RICORDEAU

Président Fondateur

Tel: +33 (0)1 44 75 42 45

Mobile: +33 (0)6 35 50 62 84

dri@finergreen.com

Léon ALLAMAND

Analyste

Mobile: +33 (0)6 71 48 00 48

lal@finergreen.com

Emma d'HUMIERES

Analyste Junior

Mobile: +33 (0)6 01 96 92 46

ehu@finergreen.com



